

Centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice



Jusqu'à 5 480 personnes et 2 010 emplois dépendent de sa présence

En 2017, la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice emploie 840 salariés constitués majoritairement d'hommes plutôt jeunes, employés sous des contrats stables dans des métiers à dominante technique. La présence de la centrale génère sur le territoire des emplois indirects chez ses fournisseurs et prestataires mais également des emplois induits par la consommation des ménages dont les revenus sont directement ou indirectement dépendants de la centrale. Au total, 2 010 emplois dépendent de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice, dont plus d'un tiers se trouvent dans un périmètre de 23 communes localisées autour de Saint-Maurice-l'Exil. En tenant compte de l'ensemble des personnes résidant dans un ménage dont au moins l'un des membres occupe l'un de ces emplois, ce sont 5 480 personnes dont tout ou partie des revenus dépendent de la centrale.

Localisé en Isère, le long du Rhône, proche des départements de la Loire, du Rhône, de l'Ardèche et de la Drôme et à une cinquantaine de kilomètres au sud de Lyon, le centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Saint-Alban Saint-Maurice est implanté sur les communes de Saint-Alban-du-Rhône et de Saint-Maurice-l'Exil. Il est l'une des quatre composantes du parc nucléaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, première région française productrice d'électricité d'origine nucléaire (23 % de la production nucléaire nationale en 2020). La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice est dotée de deux réacteurs qui ont fourni 5 % de cette production nationale en 2020.

840 salariés occupent des emplois très qualifiés

En 2017, la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice emploie

directement 840 salariés ► **figure 1**. Ils sont quasi exclusivement employés sous des contrats à durée indéterminée (94 % contre 84 % des salariés de la région Auvergne-Rhône-Alpes), dans des métiers à dominante technique, caractéristiques du secteur d'activité. De plus, ils occupent beaucoup plus fréquemment des emplois de cadre ou de technicien et profession intermédiaire (respectivement 30 % et 62 % pour les salariés de la centrale contre 16 % et 21 % dans la région). En comparaison avec les actifs occupés résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, les salariés du CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice possèdent des caractéristiques démographiques très spécifiques. Ainsi, environ 80 % d'entre eux sont des hommes, soit une part très largement supérieure à celle constatée dans la région (52 %). Ils sont aussi légèrement plus jeunes : seuls 24 % des effectifs

sont âgés de 50 ans ou plus, contre 28 % des salariés de la région.

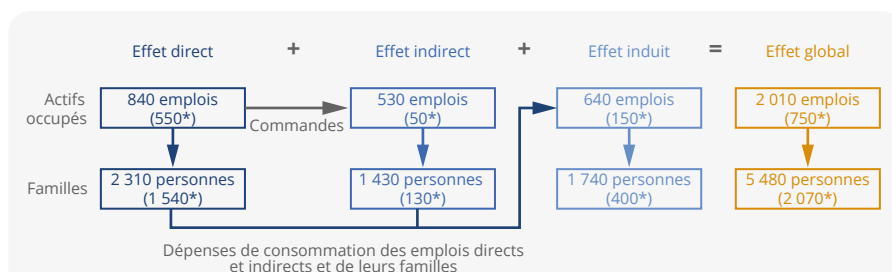
Emploi indirect : les commandes de la centrale font travailler 530 salariés

L'activité du CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice génère indirectement environ 530 emplois via les commandes passées auprès de ses différents fournisseurs et prestataires localisés en Isère ou dans l'un de ses **départements environnants** (Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Ain, Hautes-Alpes, Haute-Loire, Savoie). Le montant de ces commandes s'élève à 72,6 millions d'euros en 2017. Ces **emplois indirects** regroupent d'une part des salariés travaillant toute l'année sur le site mais pas employés directement par la centrale, et d'autre part des emplois non permanents issus du recours à la sous-traitance pour des activités de maintenance ou de fabrication réalisées à l'occasion des arrêts de l'installation.

Les principaux secteurs d'activités concernés par ces commandes sont les activités d'architecture et d'ingénierie, les réparations d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements et les autres travaux de construction spécialisés. Ces secteurs, ainsi que celui de la sécurité privée, concentrent à eux quatre 46 % des emplois indirects ► **figure 2**.

La consommation des salariés directs, indirects et de leurs ménages génère 640 emplois. Ces **emplois induits** sont principalement dirigés vers des activités présentes, telles que les services d'administration générale, économique et sociale (17 %), les activités hospitalières (11 %) ou bien encore le commerce de détail (4 %).

► 1. Nombre d'emplois directs, indirects et induits par le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice



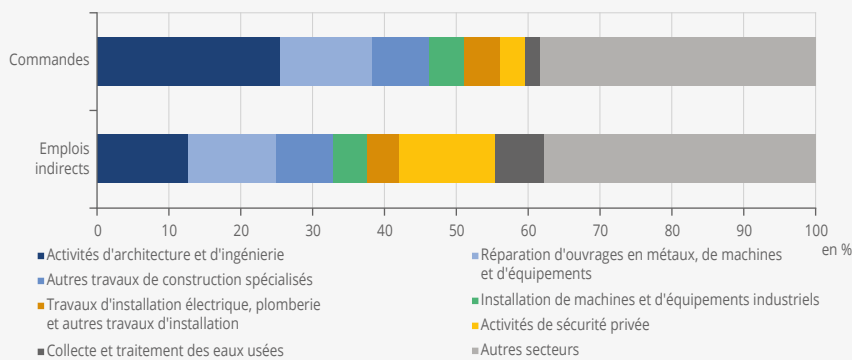
* au sein du **territoire d'inscription** du site nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice.

Lecture : le site nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice emploie 840 salariés, dont 550 résident dans le territoire d'inscription. Les familles de ces 840 salariés comptent 2 310 personnes au total. Par ailleurs, les commandes passées par la centrale génèrent 530 emplois indirects chez ses sous-traitants et fournisseurs, dont 50 personnes vivant dans le territoire d'inscription. Enfin, les dépenses de consommation des ménages composés d'au moins un emploi direct ou indirect de la centrale génèrent 640 emplois induits, dont 150 dans le territoire d'inscription.

Champ : emploi et population au lieu de résidence. Les alternants ont été pris en compte comme des emplois à mi-temps.

Sources : Insee, *appariements Flores – Fichier tous salariés – FEE – Recensement de la population 2017* ; EDF, *salariés et commandes 2017*

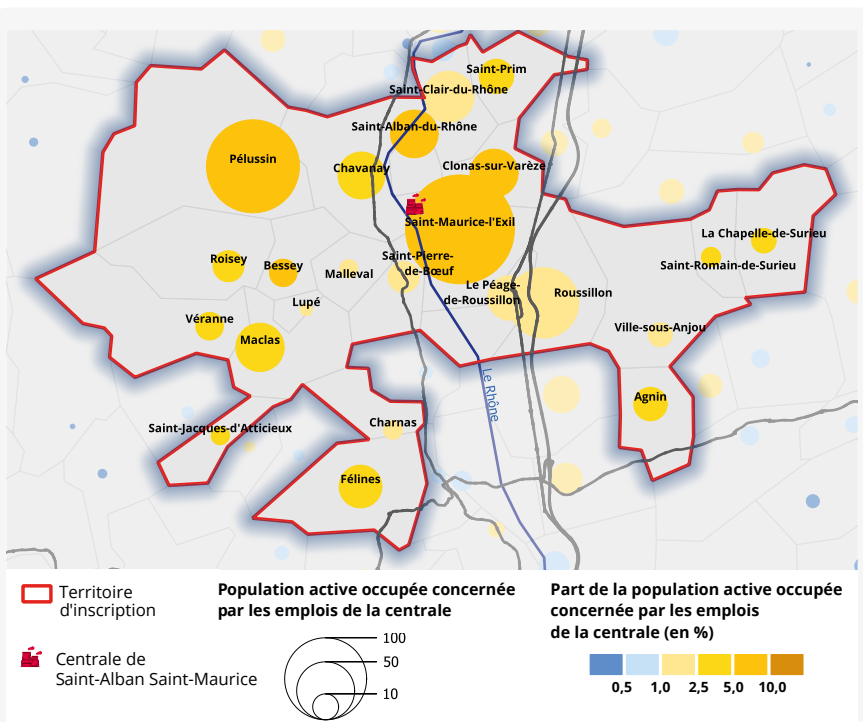
► 2. Répartition des commandes et des emplois indirects du CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice selon le secteur d'activité



Lecture : 26 % des commandes passées par la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice sont adressées à des entreprises ayant une activité d'architecture ou d'ingénierie ; ce secteur représente 13 % des emplois indirects générés par les commandes de la centrale.

Sources : Insee, *appariements Flores - Fichier tous salariés - FEE - Recensement de la population 2017* ; EDF, *salariés et commandes 2017*

► 3. Communes dont la population active est la plus fortement concernée par la présence de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice



Lecture : 179 personnes résidant à Saint-Maurice-l'Exil occupent un emploi direct, indirect ou induit par la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice, soit entre 5 % et 10 % de la population active occupée de la commune.

Sources : Insee, *appariements Flores - Fichier tous salariés - FEE - Recensement de la population 2017* ; EDF, *salariés et commandes 2017*

Au total, en 2017, l'activité du CNPE génère en Isère et dans ses départements environnants des emplois directs, indirects ou induits pour 2 010 salariés. Elle contribue ainsi aux revenus de 5 480 personnes résidant dans une famille dont au moins l'un des membres exerce un de ces emplois.

Les commandes passées par le CNPE représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires d'une trentaine d'établissements. Elles concernent pour

25 % des activités d'architecture et d'ingénierie, pour 13 % de la réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements et pour 8 % le secteur des autres travaux de construction spécialisés.

Un territoire d'inscription qui comprend des communes de trois départements

Le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice exerce autour de la centrale une forte

influence sur l'emploi et l'activité économique locale : 23 communes ont au moins 2,5 % de la population active en emploi occupant l'un des emplois générés par la centrale. Parmi elles, 11 sont situées en Isère, 9 dans la Loire et 3 en Ardèche. Ce **territoire d'inscription** englobe notamment Roussillon, Le Péage-de-Roussillon et Saint-Maurice-l'Exil qui sont les trois communes les plus peuplées

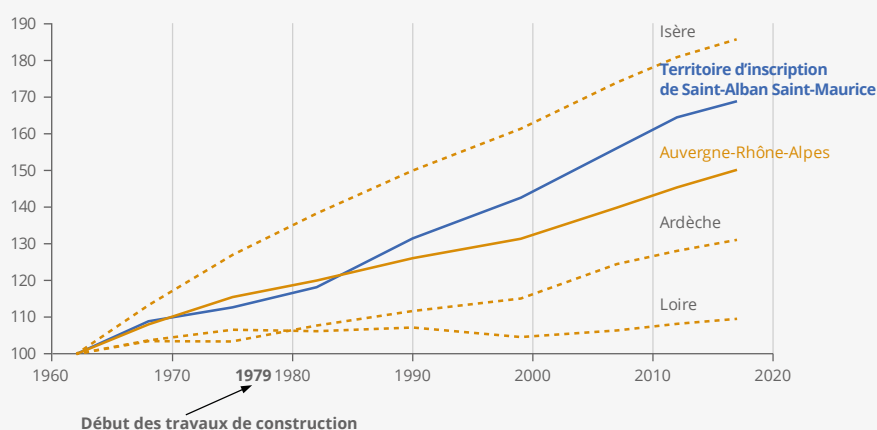
► **figure 3.** En 2017, 48 300 personnes résident dans le territoire d'inscription. Plus du tiers (37 %) des personnes concernées par les activités liées à la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice, que ce soit de manière directe, indirecte ou induite, vivent dans ce périmètre. Les communes de Saint-Maurice-l'Exil, Pélussin et Roussillon regroupent à elles seules un peu plus de la moitié (51 %) de ces personnes en emploi résidant sur le territoire d'inscription.

Les communes de Saint-Alban-du-Rhône, Pélussin et Saint-Maurice-l'Exil sont celles dont l'emploi est le plus fortement concerné par la présence de la centrale (respectivement 8,5 %, 8 % et 7,4 % des actifs occupés qui y résident). En dehors du territoire d'inscription de la centrale, près de 80 emplois concernent des personnes qui résident à Vienne, 70 à Lyon et 30 à Annonay.

Entre 1962 et 2017, la population a plus fortement augmenté dans le périmètre d'inscription (+ 1,0 % par an) qu'en moyenne régionale (+ 0,7 %), qu'en Ardèche (+ 0,5%) et que dans la Loire (+ 0,2 %) mais plus faiblement qu'en Isère (+ 1,1 %) ► **figure 4.** Le rythme de croissance démographique a été le plus rapide entre 1962 et 1968 (+ 1,4 %), puis entre 1982 et 1990 (+ 1,3 %). Au cours de cette dernière période, cette augmentation est plus forte qu'en Isère (+ 1,0 %), que dans la Loire (+ 0,1 %), qu'en Ardèche (+ 0,4 %) et qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,6 %). Cette période coïncide avec la mise en service des deux réacteurs de la centrale en 1985 et 1986. Entre 1975 et 1982, période englobant la construction de la centrale, la population a crû de 0,7 % par an, soit à un rythme nettement moindre que l'Isère (+ 1,2 % par an), mais plus élevé que celui de la région (+ 0,5 % par an) et de la Loire (- 0,1 % par an).

Plus récemment, la population du territoire d'inscription a augmenté en moyenne de 0,8 % par an entre 2007 et 2017, soit un rythme similaire à celui de l'Isère (+ 0,7 %) et de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,7 %) et plus rapide que celui de la Loire (+ 0,3 %). Sur la période la plus récente, entre 2012 et 2017, la population du territoire d'inscription croît autant que

► 4. Évolution de population (base 100 en 1962)



Lecture : entre 1962 et 2017, la population a augmenté de 69 % dans le territoire d'inscription de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice (indice de 169 en 2017), soit nettement plus que dans la région (indice de 150, soit + 50 %). Les trois départements englobant le territoire d'inscription ont connu des croissances contrastées : très vive dans l'Isère, avec + 86 % (indice de 186), plus mesurée en Ardèche (+ 31 %, indice de 131) et surtout dans la Loire (+ 10 %, indice de 110).

Source : Insee, Recensements de la population 1962 à 2017

► Grand carénage

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes de l'Insee, la Préfecture de Région et EDF. Ces travaux s'inscrivent dans le contexte de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023 et du grand carénage. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce dernier concerne les quatre CNPE. Ce programme industriel national d'EDF porte sur des investissements et travaux de grande envergure dans le domaine nucléaire. Les chantiers concernent prioritairement l'amélioration de la sûreté, mais aussi le remplacement de gros composants (alternateurs, turbines...) et la rénovation du contrôle de commande, dans le but de prolonger la durée de fonctionnement des centrales. Le programme des travaux va s'échelonner sur une dizaine d'années. EDF prévoit une mobilisation moyenne de 5 000 intervenants extérieurs (hors opérations habituelles de maintenance).

En 2017, le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice a réalisé la 3^e visite décennale de l'unité de production n° 1. En 2018, l'unité de production n° 2 a, à son tour, réalisé sa 3^e visite décennale. Ces visites s'inscrivent dans le grand carénage.

la moyenne régionale (+ 0,7 % par an). En effet, sur cette période, les arrivées d'habitants compensent tout juste les départs, contrairement à l'ensemble de la région dont le solde migratoire est assez largement positif.

Au sein du périmètre d'inscription, les flux domicile-travail les plus importants se font vers Saint-Maurice-l'Exil. Ainsi, 190 habitants de Roussillon viennent à Saint-Maurice-l'Exil pour travailler, 140 du Péage-de-Roussillon et 120 de Pélussin, que ce soit vers la centrale ou un autre établissement. Ceci s'explique par le grand nombre d'emplois présents dans la commune. En effet, parmi les cinq plus grands établissements du territoire d'inscription, trois (dont le CNPE est le plus important) sont situés sur cette commune.

L'impact sur le territoire autour de la centrale est aussi financier. En 2017, la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice s'est acquittée de 73,2 millions d'euros d'impôts et taxes locales dont 6,4 millions d'euros de taxe foncière. Ainsi, en moyenne, le produit de la fiscalité directe du **secteur communal** (provenant des taxes « entreprises ») est de 390 euros par habitant dans le périmètre d'inscription de la centrale contre 229 euros en moyenne sur l'ensemble de la région. La commune et l'intercommunalité où est installée la centrale nucléaire sont celles qui en bénéficient le plus. ●